

ACTION URGENTE

LA DISPARITION D'UN ARTISTE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

Filmon Gebrehiwot Hagos, 33 ans, défenseur des droits humains, photographe et vidéaste éthiopien, n'a pas été vu depuis le 10 août 2025. Le jour même, sa famille a déposé une plainte au poste de police local, puis auprès du poste de police général du district, mais plus d'un an plus tard, les autorités n'ont toujours pas annoncé publiquement si des enquêtes sur sa disparition ont été ouvertes ou étaient en cours. Les autorités éthiopiennes doivent mener une enquête efficace, indépendante, rigoureuse et transparente sur la disparition forcée de Filmon Gebrehiwot Hagos, et révéler immédiatement le sort qui lui a été réservé et le lieu où il se trouve.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la région du Tigré

Debretsion Gebremichael

Facebook : [Debretsion Gebremichael](#)

Monsieur le Président,

Je m'inquiète de la disparition forcée de **Filmon Gebrehiwot Hagos**, défenseur des droits humains, qui semble avoir été pris pour cible en raison de son travail en faveur de ces droits.

Photographe et vidéaste, Filmon Gebrehiwot Hagos est propriétaire de Filari Film Production (Filari) dans la région du Tigré, en Éthiopie. Le 10 août 2025, il a disparu de la zone d'Adihawusi, à Mak'alé (capitale du Tigré) alors qu'il rentrait du travail à bord d'un taxi bajaja (rickshaw). S'inquiétant de ne pas le voir rentrer, son épouse l'a appelé et son téléphone a sonné plusieurs fois mais il est resté injoignable. Plus personne ne l'a vu depuis lors. Le sort qui lui a été réservé et le lieu où il se trouve restent inconnus, ce qui suscite de fortes craintes qu'il ait été soumis à une disparition forcée.

Aucune explication n'a été fournie par les autorités à propos de l'identité des responsables présumés de sa disparition ou du lieu où Filmon Gebrehiwot Hagos pourrait être détenu, s'il est incarcéré. On redoute cependant qu'il ait été pris pour cible du fait de son travail, dans le cadre duquel il a notamment fait état de l'impact du conflit dans l'État du Tigré entre 2020 et 2022, notamment en matière de violations des droits humains.

Ces disparitions forcées constituent une violation flagrante de son droit à la liberté d'expression et de la liberté de la presse, protégés par des conventions régionales et internationales relatives aux droits humains, auxquelles l'Éthiopie est partie.

Je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir qu'une enquête efficace, indépendante, approfondie et transparente soit menée sur la disparition forcée de Filmon Gebrehiwot Hagos. S'il est aux mains des autorités tigréennes, je vous demande de faire en sorte que le lieu où il se trouve soit dévoilé immédiatement, et que cet homme soit libéré sans délai et sans condition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Filmon Gebrehiwot Hagos est marié et père de deux enfants. Propriétaire de Filari Film Production (Filari), il est connu pour la réalisation de vidéos de mariages, de films, de clips vidéo, de reportages, et de séances photos. Peu avant sa disparition forcée, il aurait œuvré à recueillir des informations sur les impacts de la guerre, enregistrant les propos de victimes de violences sexuelles, et menant d'autres activités visant à faire état de la situation depuis la fin du conflit.

Le cas de Filmon Gebrehiwot Hagos constitue une violation des droits à la liberté d'expression, notamment la liberté de la presse, ainsi que du droit à la liberté et la sécurité de la personne. Il souligne les risques persistants auxquels sont exposés les journalistes et d'autres personnes qui suivent, recensent, examinent et signalent des violations flagrantes des droits humains, dans un contexte marqué par des perspectives limitées de justice et d'établissement des responsabilités. L'affaire reflète aussi une répression plus large contre l'espace civique et l'absence de véritables voies vers l'obligation de rendre des comptes pour des violations graves.

On observe de longue date en Éthiopie que la disparition forcée constitue une pratique établie, en particulier en relation avec la guerre de 2020-2025 dans la région du Tigré. Le [rapport](#) élaboré conjointement par la Commission éthiopienne des droits humains et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme en 2021 est le document rassemblant le plus d'éléments de preuve solides sur les disparitions forcées dans le Tigré.

De [récents](#) articles indiquent aussi une hausse alarmante du nombre d'enlèvements et de disparitions forcées dans l'État du Tigré. Le droit à la liberté d'expression et d'association doit être respecté et protégé en toutes circonstances.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 1^{er} mars 2027

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Filmon Gebrehiwot Hagos (il)